

15 renseignements utiles au sujet de l'accessibilité en enseignement et apprentissage

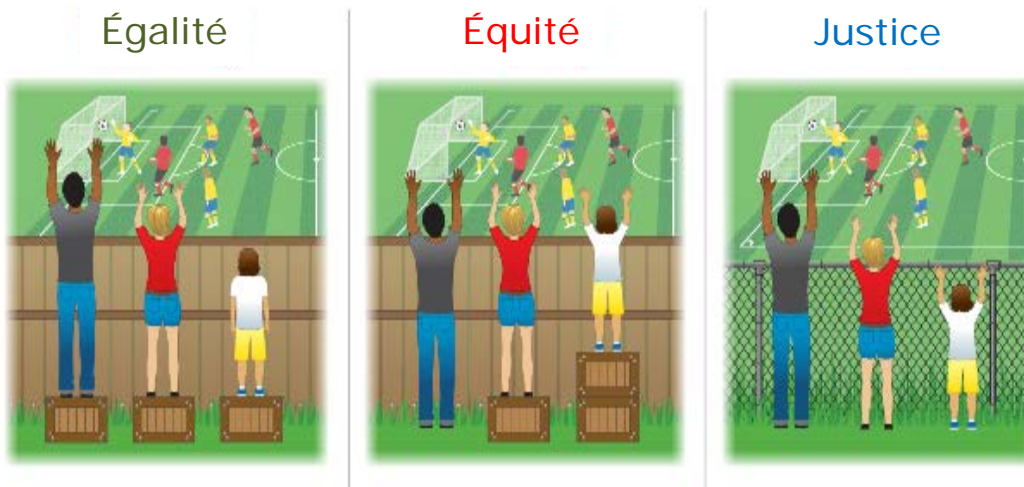
Document complémentaire au webinaire sur l'accessibilité

Jean-Pascal Beaudoin, Conseiller en pédagogie universitaire

© Mars 2018

1. Selon la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (2005), ou LAPHO, les enseignants en milieu universitaire ont le devoir de concevoir du matériel didactique et des activités d'apprentissage dans un format accessible; et les universités, quant à elles, ont le devoir de leur fournir la formation nécessaire à cet effet.
2. Ce devoir des enseignants envers l'accessibilité est en fait une occasion de réfléchir à ses propres valeurs, croyances et pratiques éducatives; et d'agir en citoyen responsable.
3. Il existe des différences entre les termes diversité, inclusion et accessibilité :
 - a. La diversité fait état des caractéristiques individuelles de l'unicité d'une personne;
 - b. L'inclusion prend en compte la diversité dans les interactions étudiant-professeur et dans les pratiques éducatives;
 - c. L'accessibilité vise à lever les obstacles à l'apprentissage pour les étudiants en situation de handicap et leur offrir le soutien nécessaire à l'atteinte de leur plein potentiel.
4. Environ 10% des étudiants sur les campus nord-américains présente une déficience ou une incapacité (Vukovic, 2012), et ce chiffre est en croissance puisque de plus en plus d'étudiants reçoivent un diagnostic de santé mentale, de trouble d'apprentissage ou de trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Et puisque ces étudiants reçoivent de plus en plus le soutien nécessaire pour réussir au secondaire, ils s'inscrivent en plus grand nombre à l'université.
5. 72% des étudiants inscrits au Service d'accès présentent une incapacité non visible. Les professeurs font preuve de scepticisme lorsque la déficience n'est pas visible et seraient ainsi moins enclins à offrir des mesures adaptées ou du soutien à ces étudiants. (Burgstahler & Doe, 2006).
6. Un soutien limité de la part des professeurs, une disponibilité limitée à du matériel accessible et une étendue restreinte de la variété des stratégies d'enseignement diminuent les chances de réussite scolaire des étudiants.
7. Concevoir pro-activement des cours et du matériel accessibles pour répondre à une variété de façons d'apprendre a un impact positif sur tous les étudiants et diminue le temps et l'effort des professeurs à tenter d'accommoder un à un les besoins spécifiques des étudiants qui en font la demande.
8. Le concept d'*apprenant moyen* est un mythe : la diversité est la norme et non l'exception (Todd Rose, *Variability Matters*, 2012).

9. L'accès aux mêmes occasions d'apprentissage (équité) plutôt qu'aux mêmes outils (égalité) est souhaitable pour favoriser l'inclusion scolaire (voir image).



Source de l'image

10. L'utilisation des pratiques exemplaires en éducation, une pratique réflexive, et une attitude accueillante et faisant preuve d'ouverture envers les étudiants ont un impact positif sur l'inclusion et la réussite scolaire.
11. Les enseignants proactifs, qui agissent comme facilitateurs et guides à l'apprentissage, et qui offrent des occasions d'apprentissage engageantes, pertinentes et sources de défis, sont des ressources inestimables pour les étudiants.
12. Les pratiques d'enseignement inclusives ne visent pas à diminuer les normes scolaires ou les attentes élevées, mais plutôt à offrir une flexibilité dans la façon dont les étudiants démontreront leur compréhension de la matière.
13. Tout document MS Word, MS Power Point, Adobe PDF et tout produit vidéo doivent être évalués pour l'accessibilité, les problèmes émergeant de cette évaluation réglés, avant d'être transmis aux étudiants. Par exemple :
- Documents écrits : identifier les niveaux de texte, utiliser des gabarits, ajouter du texte de remplacement pour les images, identifier les tableaux, être sensibles aux enjeux de mise en page, et utiliser un vérificateur d'accessibilité;
 - Présentation PowerPoint : vérifier les contrastes contenus/fonds d'écran, la grosseur des caractères et leur style, et le type d'animation; ajouter du texte de remplacement pour les images; vérifier l'ordre de lecture du contenu; et utiliser un vérificateur d'accessibilité;
 - Capsules vidéos: ajouter des sous-titres dans la vidéo ou téléverser une transcription à côté de la vidéo sur le site du cours.
 - Il existe des défis d'accessibilité dans les technologies de l'apprentissage, comme le campus virtuel, la vidéo-conférence, le vote numérique et la captation de cours, pour les étudiants aveugles ou n'utilisant pas la souris. Les défis sont principalement au niveau de la navigation, du clavardage, de la lecture de documents à l'aide d'une synthèse vocale et des exigences de sous-titrage des vidéos.
 - Il existe des solutions temporaires en attendant que ces technologies soient mises à jour, comme envoyer le matériel par courriel, permettre le travail en duo en classe, rencontrer les étudiants pour répondre à leurs questions ou embaucher un accompagnateur pour soutenir l'étudiant dans l'utilisation de la technologie.

14. Il existe plusieurs autres stratégies pour améliorer l'accessibilité, dont par exemple :
- a. Ajouter un avis au syllabus et aborder le sujet de l'accessibilité lors du premier cours;
 - b. Diffuser à l'avance le plan de la leçon pour permettre, par exemple, aux étudiants ayant des troubles d'apprentissage de préparer leur prise de notes;
 - c. Présenter les résultats d'apprentissage et le déroulement du cours dès le début du cours;
 - d. Circuler dans la salle régulièrement pour interagir avec les étudiants;
 - e. Porter un microphone et faire face aux étudiants;
 - f. Communiquer les messages de multiples façons;
 - g. Répéter les questions et résumer les réponses des étudiants pour que tous puissent entendre;
 - h. Mettre en contexte, résumer, recadrer l'information (i.e. utiliser des diapositives de transition; conclure une section à l'aide d'un sommaire avant de passer au thème suivant; présenter et situer chaque thème dans l'ensemble du cours) ;
 - i. Décrire les images et les graphiques;
 - j. Utiliser les contrastes et les couleurs pour mettre en lumière certaines idées (mots);
 - k. Favoriser l'animation pausée dans PPT;
 - l. Demander de la rétroaction et s'ajuster (p.ex. porter attention aux indices non-verbaux).
15. Il existe plusieurs ressources disponibles dans le [site internet du carrefour d'accessibilité de l'uOttawa](#) (sous Pédagogie inclusive) Par exemple :
- a. Introduction aux Pratiques d'enseignement inclusives
 - b. Guide du Conseil ontarien des universités
 - c. Guide du SASS sur les accommodements scolaires
 - d. Modules d'auto-apprentissage en ligne (MS Word, PowerPoint, capsules vidéos, web)
 - e. Il existe également des formations en accessibilité offertes par le Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA) et par le Bureau des droits de la personne (sous formation dans le menu de droite).

Personne ressource

Jean-Pascal Beaudoin
saea_tlss@uOttawa.ca
613-562-5333

